

Réf: Dossier N° 106885

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MAYALI IMMO »
en abrégé « SCI MAYALI IMMO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody deux plateaux
Ena non loin de l'Eglise saint Jacques., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/04/ 2022 reçus par Me Etude de Maître Sylla Sokona , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 25/04/ 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MAYALI
IMMO » en abrégé « SCI MAYALI IMMO »

Objet : l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous terrains bâtis ou non-bâtis;
la promotion et la construction, la prise à bail, la location, la gérance de tous bien immobiliers;
l'achat, la vente, l'entretien, l'administration de tous biens immobiliers;
la réhabilitation et l'aménagement de bâtiments et d'espaces;
l'assainissement;
la représentation, la fabrication, l'importation et l'exportation de tous matériaux de construction;
Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement en totalité ou en partie à l'objet ci-dessus, ainsi que tout autre type d'opération.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody deux plateaux
Ena non loin de l'Eglise saint Jacques., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M BAKAYOKO MAMADOU (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B42-00030 du 27/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°22975/GTCA/RC/2022 du 27/05/2022

